

HÉBERTVILLE / HÉBERTVILLE-STATION / SAINT-BRUNO



DES RÉPONSES À VOS QUESTIONS

Saint-Bruno, Hébertville-Station, Hébertville, le 27 mars 2025. Afin de faire face aux défis de l'avenir, les municipalités de Saint-Bruno, Hébertville et Hébertville-Station unissent leurs efforts dans un projet de **fusion municipale**. Ce projet vous interpelle et vous vous questionnez sur le sujet ? Vos municipalités vous ont préparé ce document qui permet de répondre à certaines de vos interrogations. Si certains questionnements demeurent, vous pouvez également joindre la direction générale de votre municipalité.

Q : Pourquoi vouloir fusionner ?

R : Les municipalités font face à de nombreux défis d'ordre économique, social et environnemental, sans oublier les difficultés de recrutement de personnel. Fusionner permettra de mieux affronter ces défis. Ensemble on va plus loin et ensemble on est plus forts.

Q : Pourquoi vouloir fusionner avec ces municipalités ?

R : Une complémentarité naturelle existe entre les trois municipalités et déjà nous avons l'habitude de travailler ensemble puisque nous avons des ententes de services. Nos trois municipalités voient l'avenir de la même manière et nous avons une volonté commune d'avancer ensemble.

Q : Pourquoi une fusion entre ces trois municipalités et pas avec Alma par exemple ?

R : Dans une perspective de volonté de regrouper nos forces, une approche a aussi été faite par la municipalité de Saint-Bruno auprès de la Ville d'Alma, mais cette dernière a refusé l'offre.

Q : Pourquoi fusionner quand certaines municipalités ont déjà des regroupements de services entre elles ? Ça donne quoi de plus une fusion ?

R : Une fusion donne naissance à une nouvelle municipalité alors que dans un regroupement les entités demeurent avec des ententes de services. La gouvernance est facilitée dans le cadre de la fusion.

Q : D'autres tentatives ont avorté par le passé. Pourquoi la tentative actuelle devrait fonctionner ?

R : Ces tentatives n'étaient pas des tentatives de fusion. La volonté était de créer des régies afin de regrouper certains services. Le projet actuel de fusion est déjà bien démarré sous une volonté commune d'avancer ensemble et augure un succès certain.

Q : Les fusions, c'est parfois difficile. Pourquoi celle-ci serait une réussite ?

R : Ce n'est pas une fusion imposée. La volonté commune est là. Chaque étape du projet est faite en synergie et collaboration. Aucune des trois municipalités n'est mise de côté.

Q : Est-ce que les citoyens seront consultés pour cette fusion, aurons-nous notre mot à dire ?

R : L'acceptabilité citoyenne est au cœur de la réussite du projet. Le citoyen est et sera informé de chaque étape du projet et pourra s'exprimer sur la question.

Nous prenons bien soin d'établir des canaux de communication efficaces pour accueillir tous les commentaires sur la question. Ces canaux seront alimentés à chaque étape du projet. Vous retrouverez ainsi des informations sur le site internet de votre municipalité, dans votre journal municipal, sur les plateformes sociales administrées par la municipalité et lors de rencontres citoyennes aux séances de vos conseils municipaux.

Q : Une fusion est-ce que ça veut dire qu'une municipalité sera moins représentée qu'une autre, allons-nous perdre notre identité ?

R : Lors d'une fusion, chaque partenaire est assuré d'une représentativité juste et équitable, dans le respect de son histoire et de ses réalités actuelles et en fonction des obligations imposées par la loi.

Q : Difficile de savoir si c'est une bonne chose pour nous citoyens, car on n'a pas beaucoup d'information et de comparatif pour s'exprimer sur la question. On ne pourrait pas avoir des études sur le sujet ?

R : C'est exactement là où nous sommes : aux études sur la question. Les résolutions adoptées par nos trois municipalités lors des séances de conseil du 3 février dernier expriment justement notre volonté d'obtenir de l'aide technique du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dans le but d'avoir des études objectives afin de mettre en lumière les avantages et inconvénients d'une fusion entre nos trois municipalités. Une première rencontre de travail a eu lieu le 12 mars et nous a permis de connaître les paramètres pour réaliser l'étude. Nous en sommes donc à réunir l'information nécessaire au processus.

Q : Combien de temps faut-il compter avant d'avoir l'étude ?

R : Il est encore trop tôt pour se prononcer sur la question, mais nous espérons avoir une étude finale vers la fin de l'été.

Q : Si les études sont positives, quand serons-nous fusionnés ?

R : Plusieurs autres étapes suivent après la réalisation de l'étude et, encore une fois, nous vous tiendrons au courant de tout.

Q : Doit-on craindre une augmentation de taxes ? Une diminution de services ? Va-t-on se retrouver avec les dettes de nos voisins ?

R : Comme tous les autres aspects d'une fusion, l'aspect financier est bien entendu étudié avec soin. Des études seront également effectuées et vous en serez informés.

Q : Si nous avons des questions pendant le processus, à qui peut-on s'adresser ?

R : Vous êtes bien entendu invités à vous présenter aux séances du Conseil municipal pour adresser vos questions, et ce, sur tous les sujets. Nous sommes toujours à l'écoute de nos citoyens. Le calendrier des séances du conseil se trouve sur le site internet de votre municipalité. Aussi, pour les questions entourant ce projet de fusion, nous vous invitons à joindre la direction générale de votre municipalité qui se fera un plaisir de vous répondre.